

19 avril 2026  
TROISIÈME DIMANCHE DE PÂQUES  
« L'enfer »

Notre réflexion sur ces « dernières choses » si importantes reste incomplète si nous ne prenons pas également en compte la possibilité d'un échec de la vie, car tant les Écritures que la doctrine de l'Église en témoignent clairement.

Certes, cela peut être effrayant à entendre, mais ce n'est pas une raison pour passer sous silence cette dimension de notre foi, car il existe aussi une sorte de « crainte salutaire ». Saint Jean Chrysostome souligne l'importance de cet enseignement et insiste sur la nécessité de le garder à l'esprit.

*« En vérité, si nous pensions toujours au châtement de l'enfer, nous n'y tomberions pas facilement ! C'est pourquoi Dieu nous a menacés du châtement de l'enfer : si cette pensée n'avait pas quelque chose de salutaire, Il ne l'aurait pas fait. Parce que le souvenir des châtements de l'enfer produit de si grands effets, Dieu nous a donné cette menace comme un remède salutaire. (...) Une âme qui craint l'enfer ne tombera pas facilement dans le péché. (...) La crainte qui habite le cœur en bannit tout ce qui est péché. »* (J. Chrysostome, Homélie sur la 2e Lettre aux Thessaloniens, 2,3)

Voilà pour la parole du Saint, qui souligne tout particulièrement la dimension éducative de la pensée de l'enfer.

Mais comment un homme va-t-il en enfer ? Cela se produit lorsqu'il se détourne volontairement et en pleine conscience de Dieu, rejetant ainsi l'offre de grâce de Dieu. Le *Catéchisme de l'Église catholique* dit à ce sujet :

*« L'enseignement de l'Église affirme l'existence de l'enfer et son éternité. Les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel descendent immédiatement après la mort dans les enfers, où elles souffrent les peines de l'enfer, " le feu éternel ". La peine principale de l'enfer consiste en la séparation éternelle d'avec Dieu en qui seul l'homme peut avoir la vie et le bonheur pour lesquels il a été créé et auxquels il aspire. »* (CEC n° 1035)

Pour plus de clarté, mentionnons d'autres passages décrits ainsi dans un ancien catéchisme :

### *Quelles seront les peines des damnés ?*

1. Le désespoir et les remords, en pensant à tout le mal qu'ils ont fait et à tant de grâces dont ils ont abusé (Sg 5,1–15 ; Mt 8,12) ;
2. Une tristesse et une désolation indescriptibles, parce qu'ils ont perdu la béatitude du ciel par leur propre faute (Lc 13,25–28) ;
3. La compagnie hideuse des démons et de tous les damnés (Mt 25,41) ;
4. Les tourments les plus insupportables sans l'espoir d'une fin ou d'un adoucissement. (Mc 9,45 ; Ap 20,9–10). (*Catéchisme de Joseph Deharbe*, 1900)

Ce même catéchisme explique encore *les raisons pour lesquelles les peines sont éternelles* :

1. Parce que l'offense faite à l'infinie majesté de Dieu demande de sa justice une punition qui soit sans fin ;
2. Parce qu'après la mort la conversion est impossible et que les damnés resteront éternellement endurcis dans le péché ;
3. Parce que Dieu, à cause de sa sainteté, ne hait pas moins le mal qu'il n'aime le bien, et pour cela punit éternellement le vice, comme il récompense éternellement la vertu ;
4. Parce que l'éternité des peines de l'enfer est seule un moyen suffisant pour éloigner les hommes du mal qu'ils sont tentés de commettre.

Il est dit en outre :

### *Tous les damnés souffriront-ils également ?*

Non, chacun souffrira dans la mesure de ses péchés et de l'abus des grâces qu'il aura reçues. — « *Autant elle s'est glorifiée (Babylone) et a été dans les délices, autant multipliez ses tourments et son deuil.* » (Apoc. 18, 7) « *A celui à qui on a donné beaucoup, on demandera beaucoup.* » (Luc 7, 18)

Ces explications suffiront peut-être à rappeler cette doctrine malheureusement souvent négligée. Pour nous, croyants, elle est un rappel constant de mener notre vie avec une grande vigilance, loin de l'insouciance et de l'arrogance.

Je rappelle à ce propos les apparitions de la Vierge à Fatima (au Portugal en 1917), reconnues par l'Église. Elle fit voir l'enfer aux petits voyants. La voyante Lucie décrivit cela ainsi :

*« Notre-Dame nous montra une grande mer de feu, qui paraissait se trouver sous la terre et, plongés dans ce feu, les démons et les âmes, comme s'ils étaient des braises transparentes, noires ou bronzées, avec une forme humaine. Ils flottaient dans cet incendie, soulevés par les flammes, qui sortaient d'eux-mêmes, avec des nuages de fumée. Ils retombaient de tous côtés, comme les étincelles retombent dans les grands incendies, sans poids ni équilibre, avec des cris et des gémissements de douleur et de désespoir qui horrifiaient et faisaient trembler de frayeur. Les démons se distinguaient par leurs formes horribles et dégoûtantes d'animaux épouvantables et inconnus, mais transparents et noirs. » (« Troisième mémoire » de Sœur Lucie)*

La vision ne dura qu'un bref instant, et l'on comprit pourquoi la Sainte Vierge avait montré cela aux enfants : il s'agissait de prier pour les personnes qui risquent d'aller en enfer. Cela vaut aussi pour nous tous.

Compte tenu de l'importance capitale de la doctrine de l'enfer, je voudrais vous inviter à suivre le conseil de la Sainte Vierge et à réciter la prière suivante à la fin de chaque mystère du Rosaire :

*Ô mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer, et conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de votre sainte miséricorde.*

---

Méditation sur l'Évangile du jour : <https://fr.elijamission.net/le-ressuscite-se-revele/>